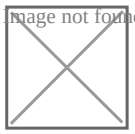

Est-il légal d'imposer une semaine de travail!

Par **Phalae**, le **02/04/2017** à **21:29**

Bonjour,

J'ai pour habitude de prendre mes congés fin août. Mais cette année, mon entreprise me demande de travailler l'avant dernière semaine d'août en raison d'un festival qui a lieu dans la ville de mon lieu de travail.

Je trouve pas mal d'infos concernant les semaines de congés imposées mais rien concernant les semaines de travail imposées...

Est ce que mon employeur a le droit de l'imposer cette semaine de travail?

Merci

Par **Visiteur**, le **02/04/2017** à **21:58**

Bonjour,
Votre employeur a parfaitement le droit de vous demandr cela.
Car ce n'est pas à vous d'exiger des congés à une date donnée.

L'employeur peut modifier l'ordre et les dates de départ en congés jusqu'à un mois avant la date de départ initialement prévue

Par **Phalae**, le **03/04/2017** à **00:20**

Et ben moi jdis, c'est trop nul...
merci pr vos réponses!

Combien de temps à l'avance doit il me prévenir? De quelle manière? Parce que pour l'instant, ca a été évoqué mais rien de précis.

Par **P.M.**, le **03/04/2017** à **08:43**

Bonjour,
Code du Travail :
- art. D3141-5 :
[citation]La période de prise des congés payés est portée par l'employeur à la connaissance des salariés au moins deux mois avant l'ouverture de cette période.[/citation]
- art. D3141-6 :
[citation]L'ordre des départs en congé est communiqué, par tout moyen, à chaque salarié un mois avant son départ.[/citation]...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés